

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 7 (1929)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1928
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1928

L. BLONDEL.

EPOQUE ROMAINE.

Aqueduc de Versoix. — Le 2 février, M. Chambordon nous signalait qu'il avait, en établissant les fondations d'une villa, coupé un petit aqueduc antique près de l'avenue du Mont-Blanc (avenue E. Yung), à Versoix. Nous avons en effet constaté sur place la présence de cette construction. Cet aqueduc traverse la parcelle 4094 à peu près parallèlement à l'avenue du Mont-Blanc, côté colline (distance de l'avenue à l'aqueduc, env. 30 mètres.) Ce canal est de petite section, mais parfaitement bien établi (*fig. 1*). Il se compose de pieds droits en béton avec chaux lourde, de 0 m. 22 d'épaisseur, supportant une voûte, en plein cintre, de béton mélangé avec de la tuile concassée. Le radier de l'aqueduc comporte un béton supportant une couche de ciment rougeâtre fin, légèrement concave, de 3 cm. d'épaisseur. Cette disposition indique que la construction s'est faite au moyen de coffres en bois dans lesquels on jetait le béton liquide en deux étapes. Tout d'abord les ouvriers moulaient les pieds droits, puis la voûte. Pour terminer, on cimentait le radier et les parois. Le canal a bien résisté malgré le colmatage complet de l'ouvrage; en effet, il était obstrué jusqu'à la voûte par du sable et du gravier. Sa section intérieure est de 0 m. 28 sur 0 m. 33 au cintre; sa profondeur sous le sol est à cet endroit d'un mètre.

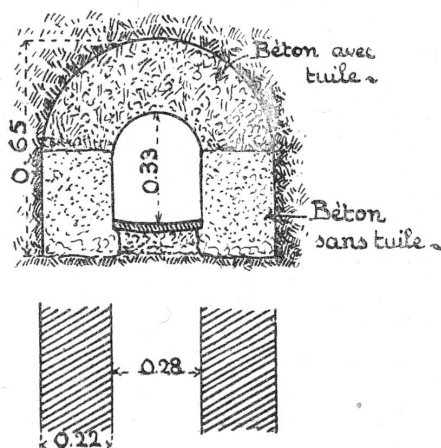


FIG. 1. — Plan et coupe de l'aqueduc de Versoix.

Cette découverte vient heureusement compléter la trouvaille de la canalisation antique d'Ecogia que nous avons signalée en 1925¹. En effet, le petit aqueduc ne

¹ *Genava*, I, p. 64 sq.

peut être qu'une dérivation de celui d'Ecogia, bien plus important comme dimension. Ce dernier mesure un vide de 0 m. 53 sur 1 m. 10. Après avoir traversé la hauteur qui domine Pont-Céard, le canal doit alimenter plusieurs rameaux, entr'autres celui que nous découvrons ici. Notre supposition que l'eau d'Ecogia devait parvenir à la villa de Versoix, près de la gare actuelle, se vérifie.

En effet, d'après le nivellement, le petit aqueduc suit presque exactement la courbe de niveau de la hauteur de St.-Loup. Son parcours nous est donné par plusieurs points connus (fig. 2). Outre le point de départ de la fontaine d'Ecogia (A du

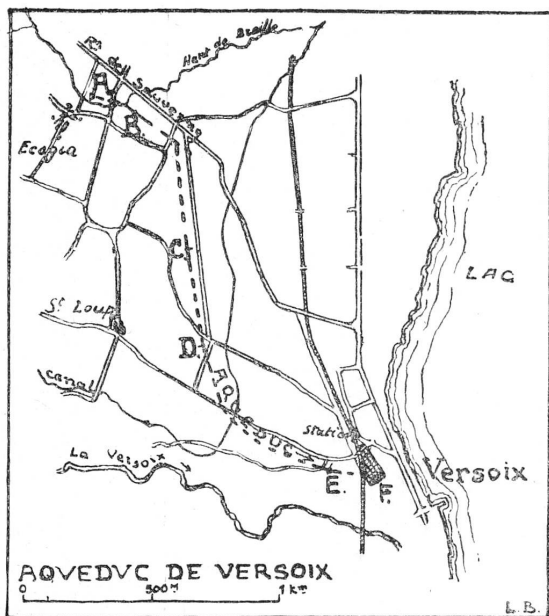


FIG. 2. — Tracé de l'aqueduc de Versoix.

plan 2 et B, lieu de trouvaille en 1925), il passe par dessous la colline, puis se bifurque au-dessus de Pont-Céard. De là, il parvient en C, lieu de découverte le long de l'avenue du Mont-Blanc. Nous pouvons placer en D un autre repère. Blavignac dit le 1^{er} mai 1849 : « Un autre aqueduc a été découvert à St-Loup, près de Versoix »¹. C'est la seule partie de la propriété de St-Loup qui touche au chemin « Sous St-Loup » sur le parcours de la courbe de niveau de l'aqueduc. Nous avons déjà rappelé le passage concernant la propriété Wartmann, aux Colombières, au-dessus de la gare². Henri Fazy écrit dans le *Journal de Genève* du 12 juin 1861 : « Il y a quelques jours, en creusant les fondations d'une maison, dans la campagne de M. le professeur

Wartmann, à Versoix, les ouvriers ont mis à découvert un aqueduc romain en béton et en briques, fort bien conservé. Cet aqueduc, de dimension peu considérable, servait, à ce qu'il paraît, à conduire les eaux de la Versoix aux établissements romains situés près du bourg du même nom. » Cette description concorde absolument avec celle de notre canal de faible dimension. De plus, si l'origine des eaux est erronée, elle situe bien la direction de ce canal, dans cette partie parallèle à la Versoix. De ce point E, l'aqueduc parvenait à la villa F, près de la gare, au-dessus du bourg, un peu en arrière du château médiéval³. Mentionnons encore qu'au-dessus de la propriété Wartmann, en élargissant le chemin sur la propriété Bordier, on a retrouvé des tuiles et des débris qui confirment le tracé.

¹ BLAVIGNAC. « Journal archéologique », ms., cahier I, p. 3. Archives, cure catholique de Genève.

² *Journal de Genève*, 12 juin 1861.

³ *Genava*, III, p. 65.

Nous avons ainsi le parcours d'un des embranchements du grand aqueduc d'Ecogia, mais nous ignorons l'utilisation du surplus des eaux. Si nous connaissons l'existence de la villa du bourg même de Versoix, rien n'a été signalé dans la région de Versoix-la-Ville.

Il est vrai que M. Duby rapporte en 1838 « qu'entre Versoix et Coppet, à l'embranchement de la grande route et du chemin de Mies, dans la pièce de M. Mercier, de Coppet, ont été trouvés force tuiles romaines ainsi que les vestiges d'une route et d'un *aqueduc*. Il en conclut qu'il y avait là une villa romaine au bord du lac ¹ ». M. le docteur Mercier, petit-fils de M. Mercier, propriétaire du champ en 1838, m'a très obligeamment renseigné. Il ne sait rien de plus sur cette découverte, mais me

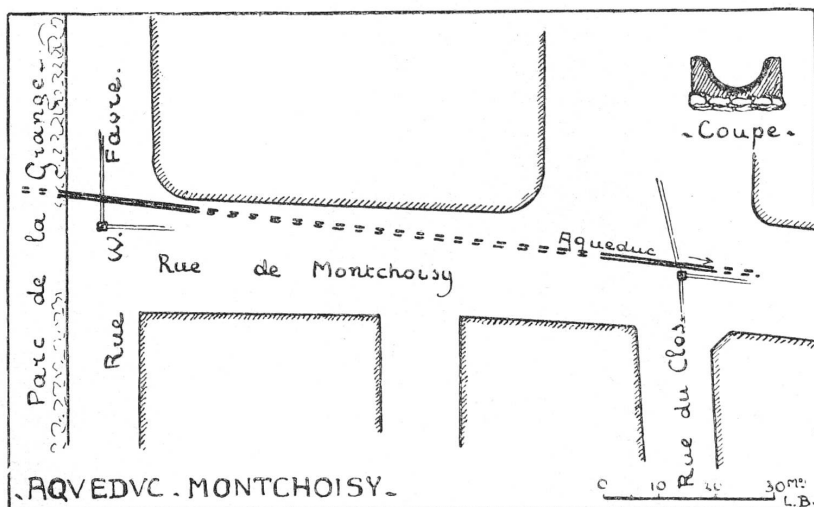


FIG. 3. — Tracé de l'aqueduc de Montchoisy.

dit que ce champ serait à environ 800 mètres de la bifurcation des routes. L'aqueduc de cette villa serait donc bien éloigné de celui d'Ecogia, de plus le nant de Braille est un sérieux obstacle à surmonter. Nous ne pouvons donc rien conclure, des découvertes ultérieures viendront certainement compléter ce que nous savons déjà sur l'alimentation en eau des villas de Versoix. Le nombre d'inscriptions funéraires et de débris architecturaux trouvés à Versoix, s'ils ne proviennent pas d'ailleurs, justifierait l'existence de plusieurs villas près du lac.

Aqueduc de Montchoisy. — Les transformations du quartier de Montchoisy, la création de la rue William Favre, l'élargissement de la rue de Montchoisy, ont permis de mettre à découvert un aqueduc romain de petite dimension. M. Mouchet, géomètre, nous a très obligeamment fourni tous les renseignements concernant cette découverte (*fig. 3*).

¹ Procès verb. Soc. Hist. et Arch. 28 juin 1838.

Le canal a d'abord été remarqué près de l'ancienne limite de la propriété de Montchoisy, sur la rue du même nom, près de la cheminée d'égoût construite à l'intersection de la rue William Favre. Il a été retrouvé 100 mètres plus loin dans la rue de Montchoisy, et aussi près du regard de l'égoût construit à l'intersection de la rue du Clos.

Il présente un profil en forme de cuvette. Construit en béton reposant sur un lit de pierres, il mesure 0 m. 60 à 0 m. 80 de largeur tout compris. L'intérieur est revêtu d'une couche de ciment rose très soigné. On n'a pas remarqué de couverture en pierre. Cependant, comme on l'a retrouvé à plus d'un mètre au-dessous du sol, il devait être souterrain, déjà à l'origine.

Sa direction générale montre qu'il provient du Parc de la Grange, sans doute de la villa romaine que nous avons explorée en 1920. Dans les terrains au-dessus de la

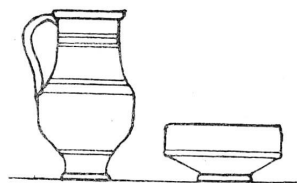


Fig. 4. — Mobilier funéraire à Troinex.

rue de Montchoisy, nous n'avons reconnu aucune construction; il est possible qu'il en existe plus près de la route de Frontenex. Par contre, en dessous, du côté du lac, il y avait deux grandes carpières, et nous apprenons par Abauzit les faits suivants: « En 1725, près du bord du lac, dans le canal creusé par M. Gallatin, on a trouvé une trentaine de petits pots de terre de cette figure (dessin), ce sont de petits vases contenant des huiles, essences, pour abriter (?)

les cendres des défunts ou des vases pour les libations des amis et des parents qui s'assemblaient sur les cendres du défunt, etc. ¹ ». La propriété de Gallatin est celle de Montchoisy. Les carpières ou canaux, bien marqués sur tous les plans, dès le XVIII^e siècle, faisaient partie des jardins dessinés suivant le modèle français.

Il semble bien que cette région des Eaux-Vives était habitée à l'époque romaine, puisqu'on y a trouvé deux aqueducs, des objets et aussi des monnaies ².

Sépulture à Troinex. — En faisant des travaux de canalisation, des ouvriers ont trouvé près de la maison de M. Eugène Lullin, à Troinex, un squelette assez bien conservé et des fragments de poterie. En rapprochant les divers débris de poterie, nous avons pu reconstituer exactement une cruche et un bol, restes d'un mobilier funéraire romain (*fig. 4*).

Le squelette n'était pas dans un tombeau à dalles, mais, n'ayant pu assister à la découverte, je n'ai pu avoir des détails sur la tombe proprement dite. Son orientation était E-O, la tête regardant le couchant.

La cruche, qui a 12,5 cm. de hauteur, est en terre fine rosée, recouverte d'un engobe orangé brillant, peu résistant, qui, par places, a des taches noirâtres.

¹ Bibliothèque Publique, ms. J, 9.

² Voir pour les autres aqueducs, *Genava*, VI, p. 49 et suiv.; pour les monnaies, *Mém. Soc. d'Hist. et Arch.*, t. I, 1^{re} part., p. 237.

Le bol rappelle la forme 29 simplifiée, il est en terre ordinaire grise, rehaussée d'un liseré en peinture noire, son diamètre supérieur mesure 9 cm. Le type de ces poteries à vernis orangé avec peinture noire à l'intérieur et dans les creux était surtout en usage au début du III^e siècle. Le bol semble remonter à la même époque; il appartient à la catégorie des vases à terre grise avec enduit noir brillant.

Il n'est pas étonnant de trouver en ce lieu une sépulture romaine, car sur cet emplacement s'élevait une villa. Encore de nos jours la localité s'appelle « à la Ville », et des trouvailles ont déjà été faites tout près dans la vigne de cette même propriété. Le 26 janvier 1854, M. l'ancien syndic Cramer-Mallet « raconte qu'il y a environ six semaines, des ouvriers, occupés d'un minage à Troinex, rencontrèrent un lit de briques romaines, du charbon et quelques objets intéressants, comme des monnaies romaines, des masses de 25 à 26 onces représentant probablement des poids, etc...¹ ».

Villa et castrum de Montagny-Chancy. — Voir plus loin, L. BLONDEL, « La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy ».

Enceinte romaine, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Voir plus loin, W. DEONNA, « Monuments antiques de Genève », et L. BLONDEL, « Remarques sur la construction de l'enceinte romaine, rue de l'Hôtel de Ville ».

Bourg-de-Four. — En creusant pour établir une canalisation d'eau, les ouvriers ont mis au jour un squelette dans l'axe de la rue des Chaudronniers, à son débouché sur la Place du Bourg-de-Four. Il se trouvait à un peu plus de 1 m. 50 de profondeur, dans le gravier, avec quelques débris de tuile romaine. Bien que des fragments du crâne et les os des jambes aient été recueillis sur cet emplacement, il n'est pas possible de dire si cette sépulture n'avait pas déjà été bouleversée.

Taconnerie. — C'est encore en procédant à des travaux de canalisation pour l'eau, que le 6 mars on a buté, à la Place de la Taconnerie, sur un gros massif de maçonnerie romaine (fig. 5). Malheureusement, la fouille n'a porté que sur une très petite surface, aussi n'a-t-il pas été possible de suivre le bord de la construction. Presque parallèlement à l'immeuble n° 3 de la Taconnerie s'étend une aire de maçonnerie, intérieur d'un bâtiment, composée d'un solide bétonnage avec mortier en chaux grasse. Par dessus, il y a des déblais composés de morceaux de tuf, de grandes tuiles (*imbrices*) et de plaques de calcaire poli de 3 cm. d'épaisseur. Du côté de la place s'élève un mur épais de plus de 0 m. 75, avec revêtement de mortier et

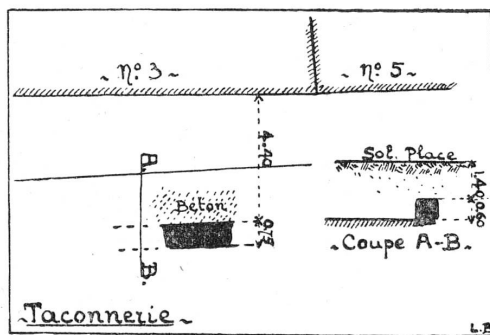


FIG. 5. — Murs sous la Taconnerie.

¹ Procès-verbaux Soc. Hist. Genève. — Nous remercions ici M. Lullin de nous avoir signalé cette découverte.

décoration en stuc de couleur rouge. Malgré un sondage, nous ne sommes pas arrivés à trouver l'épaisseur de l'aire bétonnée. Le mur de bord se trouve à 1 m. 40 sous le sol de la place, le niveau de la pièce est encore 0 m. 60 plus profond.

La nature de cette construction, si solidement établie, semble indiquer un édifice public, plutôt qu'une simple maison. La surélévation si prononcée de la place dans toute cette partie montre que l'on s'est contenté au cours des siècles d'établir la chaussée par dessus ces substructions sans chercher à les démolir.

Ces constatations sont plus importantes qu'il ne semble au premier abord. Des fragments d'édifices romains sont encore enfouis sous toute la place et peut-être se reliaient-ils à ceux que l'on a reconnus sous St-Pierre. Les plans établis par H. Gosse pour les fouilles sous la cathédrale indiquent nettement un mur antique qui se dirige dans cette direction sous la Taconnerie ¹.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES.

Rue de la Fontaine. — Dès le mois de mars, les immeubles nos 25, 27 et 29 ont été démolis. Les façades ne présentaient aucune particularité, sauf celle du n° 27 qui possédait une ordonnance simple du XVIII^e siècle, avec une porte dont la clef de voûte était ornée d'une tête sculptée. Cette tête de femme, bien connue des passants, avec à son cou un collier de cloches, était l'enseigne du fondeur de cloches Jean Daniel Dreffet. La démolition de ces immeubles jusque sur la rue Verdaine (n° 26) n'a malheureusement pas donné des résultats très intéressants au point de vue archéologique. Les façades avaient été reconstruites ou remaniées à diverses époques, principalement au XVIII^e siècle, mais le gros œuvre, les murs mitoyens étaient beaucoup plus anciens. J'ai retrouvé là des fragments de meneaux du moyen âge.

L'immeuble n° 25 conservait les parties les plus anciennes. Il avait deux caves l'une derrière l'autre. Celle sur la rue de la Fontaine avait été remaniée, mais celle qui donnait sur la cour portait encore une belle voûte en plein cintre appareillée avec de gros blocs de molasse du lac. Cette construction, probablement du début du XVI^e siècle, rappelait les caves du n° 10 de la Pélisserie ². Le mur mitoyen entre le n° 25 et le n° 27, aussi excavé, était beaucoup plus ancien. Sur une longueur de 8 m. 75, son épaisseur mesurait plus de 1 m. 18. A sa base, il avait des lits de pierres posées en épis, noyées dans un mortier abondant. Il reposait sur des pilotis espacés de 1 mètre environ. Nous pensons que ce mur doit remonter au début des constructions médiévales dans ce quartier, peut-être au XII^e siècle.

En dessous du pavage de la cave postérieure du n° 25, les ouvriers ont découvert une base de colonne romaine en roche, dont le fût mesure 0 m. 45 de diamètre ³. Tout

¹ *Saint Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, fasc. 3, 1893.

² *Genava*, II, p. 90.

³ N°804 des collections épigraphiques.

auprès on a trouvé des débris de tuiles antiques et une anse d'amphore non signée. Derrière le n° 27, la seule partie ancienne était l'escalier « en viret ». Plusieurs roches travaillées à l'époque romaine avaient été réemployées dans les bases, mais les profils étaient si abimés qu'il devenait inutile de les conserver. Le n° 29 n'était pas excavé.

La constatation la plus intéressante était celle du profond fossé qui longeait la rue de la Fontaine. Ce fossé mordait l'aire des maisons sur une largeur de 2 mètres, mais s'étendait sous toute la largeur de la rue. Nous avons déjà signalé ce fossé, dont les parois sont très abruptes dans cette partie, à propos des voies d'accès du port romain de Longemalle¹.

La dépression est si nettement tranchée dans le sable jaunâtre compact de la colline, qu'on pourrait se demander si, avant de devenir une rue, il n'a pas été un vrai fossé creusé de main d'homme. Dans ce cas, il se reliait au *vallum* du Bourg-de-Four. Au mitoyen du n° 25 et de la maison en dessous, nouvellement construite, la dépression se trouve, à sa base, à 4 m. 50 sous la chaussée de la rue. Tout le fossé est rempli de débris et de poteries grises, noires, ou à glaçure rouge. Il faut remarquer cependant que, déjà devant le n° 29, le fossé est beaucoup moins profond et que la couche vierge de sablon se relève assez brusquement. Les pilotis, signalés sous le vieux mur tout proche, indiquent un terrain humide et sujet aux infiltrations, ce qui s'est vérifié pendant les travaux.



FIG. 6. — Couronnement de poêle en faïence.

Derrière les caves des immeubles sur la rue de la Fontaine, les cours reposaient sur un sol peu remué. La maison n° 26 sur la rue Verdaine était excavée, le rez de chaussée était supporté par des poutres maîtresses reposant sur deux colonnes en roche qui ne paraissaient pas avoir été établies avant la fin du XVII^e siècle. Au milieu de la cave s'ouvrait un puits profond qui possédait encore un corps de pompe avec sa crépine.

A part quelques poteries antiques, les trouvailles ont été minimes. Indiquons un joli motif de couronnement de poêle du début du XVI^e siècle, représentant la Vierge et l'Enfant. Les sujets religieux sont si rares à Genève qu'il vaut la peine de les mentionner² (*fig. 6*).

La maison n° 25, rue de la Fontaine, ainsi que la maison n° 26, rue Verdaine, ont appartenu pendant longtemps à la famille du Boulo ou du Boule, qui a dû donner son nom à la rue du Boule, actuellement de la Fontaine. En 1465, elle était à Girard du Boule, qui la tenait de son père Guillaume et de son grand-père Jean. Sur la rue

¹ *Genava*, III, p. 89.

² Ce motif, en terre cuite vernissée verte, mesure 13 cm. de hauteur.

Verdaine elle était confinée, du vent par la grange du duc de Savoie, de bise par la maison de Claude Fabri, qui la tenait de Yolande de Montfort. Sur la rue de la Fontaine, sa voisine de bise appartenait à Hugonin du Boule, celle du vent (n° 27), à Mathieu de Filiez¹. En 1562, ces immeubles appartenait à noble Etienne du Freney et à Pierre de Ville, en 1621 de nouveau à la famille du Boule.

Les travaux de canalisation faits dans la rue Verdaine pour raccorder les collecteurs n'ont pas fait découvrir de nouvelles fondations. On a suivi les anciens murs des maisons démolies auparavant, que l'on avait laissé subsister sous les rues du Vieux-Collège et de la rue Verdaine. Sur plusieurs points on voyait que les maisons, reconstruites à diverses reprises, avaient utilisé de plus anciennes fondations. Dans les déblais, quelques fragments de poterie noire romaine ou gallo-romaine.

Fortifications. — Le 22 mai, les ouvriers du Service des eaux ont coupé au bout de la *rue des Chaudronniers*, presque à son intersection avec la rue Théodore de Bèze, deux murs de fortifications construits en boulets avec parements de molasse, le tout très solide. Ces murs étaient convergents, l'un d'eux avait un embranchement faisant un angle dans la direction de la Promenade de St-Antoine, parallèlement au mur de la propriété Boissier. Ils mesurent respectivement 1 m. 30 et 1 m. 35 avec un intervalle de même largeur, mais l'épaisseur du mur faisant angle sur la Promenade n'a pu être notée; elle est beaucoup plus importante. Nous sommes là sur le retour du grand bastion de St-Antoine construit en 1560. Le flanc droit de ce bastion a été remanié plusieurs fois et pourvu de rentrants avec chambres fortes.

Nous devons aussi signaler des murs semblant avoir appartenu à des fortifications au haut de la *rue Voltaire* (anciens nos 20-22), avant sa jonction avec la *route de Lyon*. Cette construction traversait le terrain en diagonale devant l'ancien hôtel Bellevue. Elle se composait d'un mur avec un fruit prononcé épais de 1 m. 20 à la base, construit avec des pierres de Meillerie et des roches comme soubassement. Un canal de drainage suivait le mur extérieurement. Son aspect rappelait tout à fait les fortifications du début du XVIII^e siècle. Cependant on ne peut l'identifier avec les « lunettes » construites en 1742, pas plus qu'avec les redoutes faites en 1814, qui étaient en terre. Celle de la propriété Liotard était bien au-dessus de cet emplacement. La face extérieure, crépie, regardait le nord, soit la Route de Lyon; le mur s'engageait jusque sous la rue Voltaire. Nous laissons cette question ouverte sans pouvoir la résoudre pour le moment.

¹ Archives d'Etat. Fief Granges-Tavel. Gr. 6 fo. 118 vo., Gr. 8, fo. 87 vo. Evêché Gr. 13, fo. 478, Evêché Gr. 2 rouge, fos. 187 et 189 vo.

